

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
 valant procès-verbal
 (cf. décision du Conseil d'Etat n°277087 du 05 décembre 2007)
Séance du 3 juillet 2020

DATE DE LA CONVOCATION	29 juin 2020
DATE D'AFFICHAGE	29 juin 2020
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	15
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS	15
NOMBRE DE CONSEILLERS ABSENTS	0
- AYANT DONNÉ POUVOIR	0
- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR	0

Le **VENDREDI TROIS JUILLET DEUX-MILLE-VINGT à Dix Huit Heures** le **CONSEIL MUNICIPAL** de la Commune de **VARs**, dûment convoqué par M. Dominique **LAUDRÉ**, Maire, s'est réuni dans la salle Chastan, face à la Mairie.

ÉTAIENT PRÉSENTS (15) : M. **ALARIO** Patrick, Mme **BOURDILLON VRAIN** Emmanuelle, Mme **BRIAND** Christine, M. **CALLUT** Stéphane, M. **COLLOMBON** Eric, Mme **COSTA** Maud, Mme **DISDIER** Cécile, M. **GUEYDON** Marc, M. **JOUSSELME** Fabien, M. **LAUDRÉ** Dominique, M. **MARTIN** Bruno, M. **MAUREL** Guy, Mme **ORSINI GILLIARD** Margaux, M. **RISOUL** Jean Marc, M. **WADIER** Hervé.

ÉTAIENT ABSENTS et EXCUSÉS (0) :

- **AYANT DONNÉ POUVOIR (0)** :
- **N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR (0)** :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. **ALARIO** Patrick désigné secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

M. le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 18h00.

M. le Maire demande aux membres du conseil municipal leur accord pour ajouter une délibération à l'ordre du jour relative à la désignation des délégués au sein du SIGDEP pour la prochaine assemblée générale relative à la mise en place du comité syndical du SIGDEP.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte l'ajout de cette délibération.

Quorum au cours de la séance¹		Présents
<small>¹ Article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 : Tiers des membres en exercice du conseil municipal (ou nouvelle convocation sans condition de quorum)</small>		
Délibérations N° 2020-028 à N° 2020-032	Nombre de votants : <u>15</u>	15
Délibérations N° 2020-033 M. le Maire intéressé à l'affaire quitte la salle et ne participe ni au débat ni au vote	<u>14</u>	14
Délibérations N° 2020-034 à N° 2020-036	<u>15</u>	15

N°2020-028 Election du Maire et des Adjoints

Au vu de ces résultats, le Conseil Municipal à l'unanimité a été proclamé :

- M. Dominique LAUDRÉ a été proclamé Maire à l'issue du 1^{er} tour de scrutin et immédiatement installé.
- M. Hervé WADIER a été proclamé premier adjoint à l'issue du 1^{er} tour de scrutin et immédiatement installé.
- M. Stéphane CALLUT a été proclamé deuxième adjoint à l'issue du 1^{er} tour de scrutin et immédiatement installé.
- Mme Cécile DISDIER a été proclamée troisième adjointe à l'issue du 1^{er} tour de scrutin et immédiatement installé
- M. Bruno MARTIN a été proclamé quatrième adjoint à l'issue du 1^{er} tour de scrutin et immédiatement installé.

N°2020-029 Election des représentants au sein de la SEM SEDEV

Au vu de ces résultats, le Conseil Municipal à l'unanimité (les pouvoirs ayant été exercés) déclare élus pour siéger au sein du Conseil d'Administration de la SEM SEDEV :

- M. LAUDRÉ Dominique
- M. MARTIN Bruno
- Mme BRIAND Christine
- Mme DISDIER Cécile
- M. JOUSSELME Fabien
- M. GUEYDON Marc
- Mme BOURDILLON VRAIN Emmanuelle
- M. ALARIO Patrick

N°2020-030 Election des délégués au SIVU de l'Eyssina Parpaillon

Au vu de ces résultats, le Conseil Municipal à l'unanimité (les pouvoirs ayant été exercés), déclare élus pour siéger au SIVU de l'Eyssina Parpaillon :

- M. LAUDRÉ Dominique
- M. MARTIN Bruno
- Mme BRIAND Christine
- M. JOUSSELME Fabien
- M. GUEYDON Marc
- Mme DISDIER Cécile

N°2020-031 Election des représentants au sein de la SEM VARSTOUR

Au vu de ces résultats, le Conseil Municipal à l'unanimité (les pouvoirs ayant été exercés) déclare élus pour siéger au sein du Conseil d'Administration de la SEM VARSTOUR :

- M. GUEYDON Marc
- Mme DISDIER Cécile
- Mme BOURDILLON VRAIN Emmanuelle

N°2020-032 Election des membres au sein de l'Office du Tourisme

Au vu de ces résultats, le Conseil Municipal à l'unanimité (les pouvoirs ayant été exercés), déclare élus pour siéger à l'Office du Tourisme :

- Mme BRIAND Christine
- M. RISOUL Jean-Marc
- M. MAUREL Guy
- Mme ORSINI GILLIARD Margaux
- M. ALARIO Patrick

N°2020-033 Indemnité frais de représentation du maire

Le conseil municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Fixe à 1000 € par mois l'indemnité pour frais de représentation de Monsieur le Maire pour l'année 2020.

N°2020-034 Indemnités de fonction du Maire et des Adjointes

Le conseil municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire, d'adjoint, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :
 1. **Maire** : 40,3 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
 2. **1^{er} Adjoint** : 10 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
 3. **2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} Adjoint** : 7 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- Dit que les indemnités de fonctions sont payées mensuellement et revalorisées en fonction de la valeur du point d'indice des fonctionnaires et de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique. La présente délibération entrera en vigueur pour le paiement des indemnités du maire et des adjoints le 03 juillet 2020.

N°2020-035 Majoration des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes

Le conseil municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Décide de majorer de 50% les indemnités de fonctions du maire et des adjoints résultant de l'application des articles L 2123-22 et l'article R 2123-23 du CGCT au bénéfice du classement de Vars en Station de tourisme ;
- Décide que la présente délibération entrera en vigueur pour le paiement des indemnités du maire et des adjoints le 03 juillet 2020.

Au vu de ces résultats, le Conseil Municipal à l'unanimité (les pouvoirs ayant été exercés), déclare élus pour siéger au Comité Syndical du SIGDEP:

- Titulaire : M. Hervé WADIER
- Suppléant : M. Jean Marc RISOUL

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Maire, clôt la séance du conseil municipal à 19h10.

Le Maire,

Dominique LAUDRÉ

